

Budget 2016

Préparer l'avenir grâce à une gestion saine

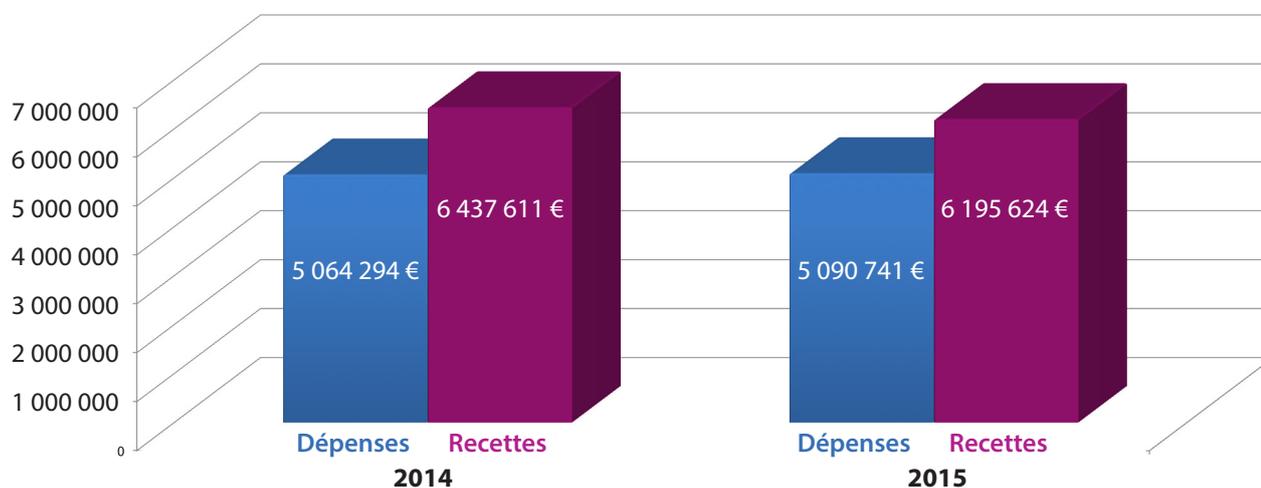
Le vote du Budget d'une commune est une étape importante afin de présenter le bilan de l'année écoulée et de prévoir les dépenses de l'année à venir.

Le Conseil municipal a voté mardi 29 mars 2016 le budget primitif pour 2016, dont une synthèse vous est présentée dans les pages suivantes.

Malgré un contexte économique difficile, et en particulier pour les collectivités territoriales qui doivent faire face à la baisse des dotations de l'État, le budget 2016 affiche clairement des ambitions en matière d'investissement afin de construire les équipements collectifs nécessaires à l'évolution des besoins de ses habitants

et au maintien d'un cadre de vie de qualité. L'engagement de faire coïncider l'évolution du taux des taxes locales à l'évolution de l'inflation a conduit le conseil municipal à ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2016.

Évolution des recettes et dépenses 2014/2015



Depuis deux ans, les dépenses réelles de fonctionnement sont stables (+ 0,52 %). Les recettes sont quant à elles en diminution (-3,76 %) en raison notamment des baisses de dotations de l'État.

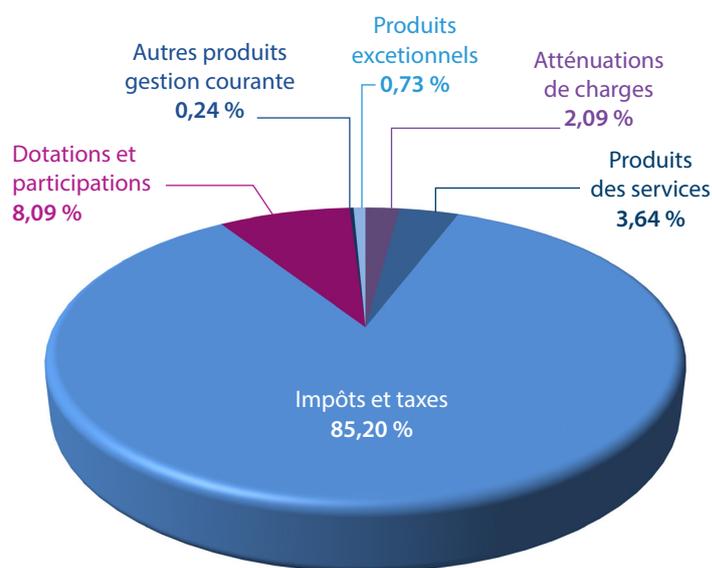
La dette est en recul et inférieure à 6 000 000 € en 2015, permettant de soutenir de nouveaux investissements dès 2016.

Évolution des dotations de l'État de 2014 à 2016



Les recettes réelles : 5 989 016 €

De nouvelles constructions sur Labège-Innopôle permettent de prévoir une augmentation des taxes (+ 50 000 €) sans pour autant augmenter les taux. Cette augmentation est néanmoins contrariée par la poursuite de la baisse des dotations de l'État (- 113 000 €) et celle du Sicoval (- 50 000 €)



Zoom sur la fiscalité

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2016

Depuis le début du mandat, le conseil municipal a décidé de faire correspondre l'augmentation de la fiscalité avec l'inflation. Avec une inflation nulle en 2015, les taux d'imposition restent donc inchangés en 2016.

Libellé Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés 2016	Evolution 2015/2016	Recettes
Taxe habitation	5 216 000 €	4,74 %	+ 0 %	247 238 €
Foncier bâti	21 129 000 €	20,24 %	+ 0 %	4 276 510 €
Foncier non bâti	27 600 €	39,41 %	+ 0 %	10 877 €
TOTAL				4 534 625 €

Les dépenses réelles : 5 473 445 €

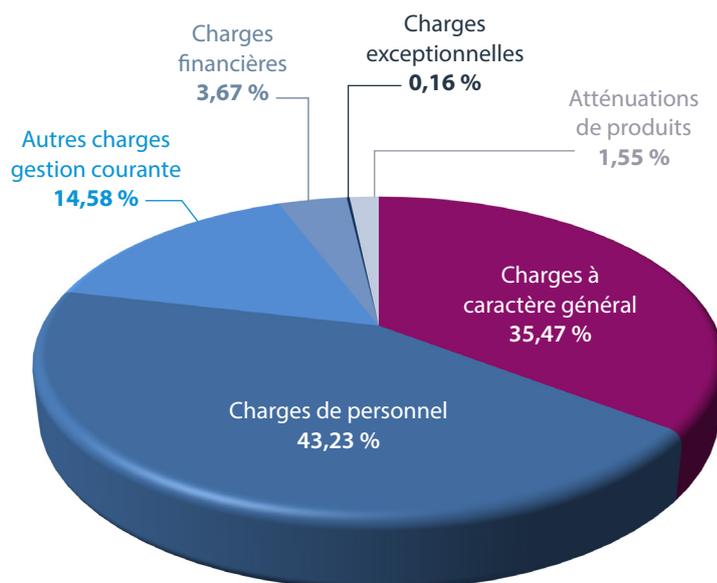
Charges à caractère général / autres charges de gestion courante :

poursuite de l'action municipale sur les services à la population...

- Cantine / affaires scolaires
- Entretien de la voirie
- Espaces verts
- Nouveau site internet

... Tout en initiant une rationalisation des dépenses dont les premiers effets sont attendus en 2017.

Charges de personnel : elles s'établissent à 43,23 % des dépenses réelles de fonctionnement (47,49 % en intégrant les mises à disposition) pour une moyenne nationale de 50,2 % dans les communes françaises de même taille.



Cette présentation du budget 2016 n'a pas vocation à être exhaustive mais à en présenter les grandes lignes, dans un souci de pédagogie et de synthèse. Vous pouvez toutefois retrouver l'intégralité du budget adopté en Conseil du 29 mars dernier sur le site internet de la mairie ou sur panneau d'affichage.



Accessibilité / transport / déplacements

- Achat bus (75 000 €)
- ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) (134 538 €)
- Piste cyclable (211 000 €)



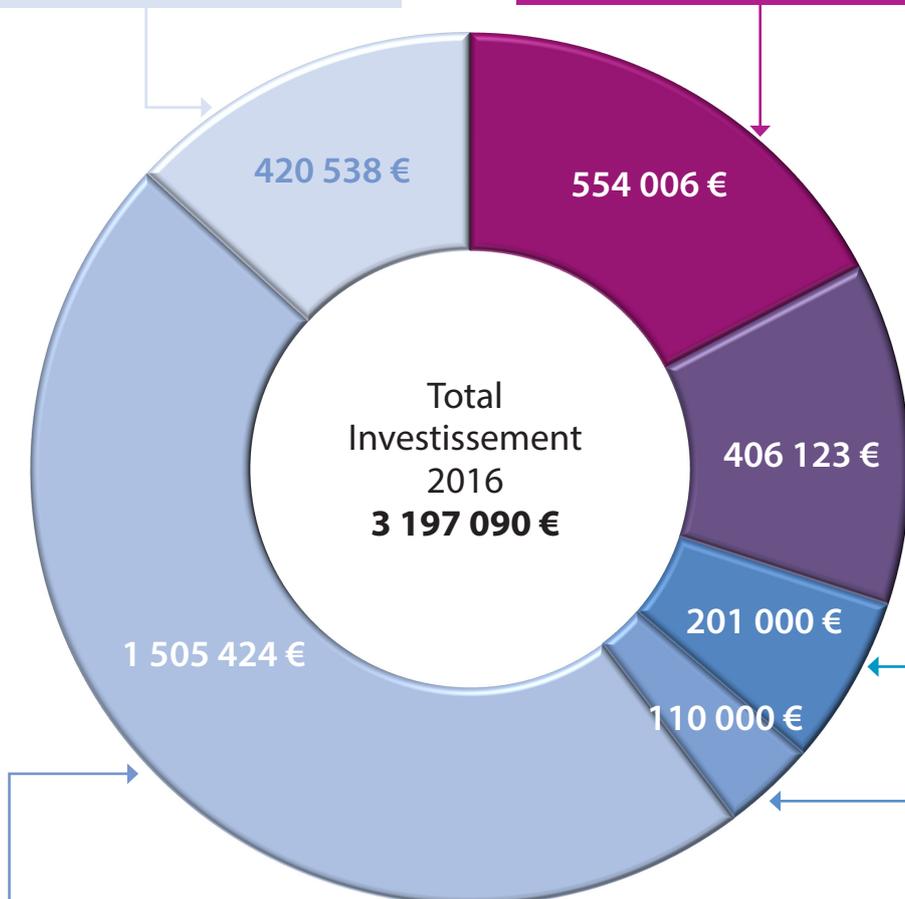
Vie communale

- Jardins du souvenir (101 000 €)
- Ateliers municipaux (1 186 €)
- Nouvelle Mairie (154 820 €)
- Investissements récurrents (297 000 €)



Éducation / jeunesse

- École élémentaire (2 719 €)
- Local CLAE (3 404 €)
- Menuiseries élémentaire (258 000 €)
- VMC école maternelle (108 000 €)
- Travaux équipement écoles (34 000 €)



Environnement / cadre de vie

- Jeux espaces publics (70 000 €)
- Colonnes enterrées (50 000 €)
- Plateforme de valorisation des déchets (60 000 €)
- Travaux reprise éboulement Terres Hautes (21 000 €)



Sports / Loisirs

- Boulodrome (225 424 €)
- Tennis (80 000 €)
- Terrain foot (1 200 000 €)



Acquisitions

- Réserves foncières (110 000 €)